

MS. GALL. FOL. 124

Édit de Nantes et autres documents sur le culte protestant

I + 91 ff. + I · 386 x 255 mm · XVII^e siècle · France

Manuscrit en bon état ; f.1 remmargé avec du papier blanc · Cahiers : 1 (IV+1)⁹ + 1 V¹⁹ + 9 IV⁹¹ ; f. 1 collé contre la marge de petit fond du f. 2 · Foliotation moderne au crayon 1-91 · Longues lignes · Justification : (260-300) x (150-210 mm) ; 18-28 lignes écrites · Réglure par pliage, cadre de réglure (262-287) x (145-151 mm) · Une seule main · Nombreuses notes marginales de la main du texte · Pages blanches : 1v^o, 91r^o-v^o.

Reliure de la Königliche Bibliothek de Berlin (396 x 260 mm) ; 3 nerfs plats ; au dos collée une pièce de titre en papier jaune avec le titre à l'encre noire : *Actes concern. l'Edit de Nantes* ; en bas collé un morceau de cuir rouge portant la cote actuelle estampée en or ; la couverture des plats en papier marbré typique pour les reliures de la Königliche Bibliothek (cf. p. ex. le ms. Gall. Fol. 155) ; ais en carton ; les contre-gardes et les gardes volantes en papier blanc.

Vu l'écriture, le manuscrit date du XVII^e siècle. Vu l'origine française du papier (manufacture *T. Dupuy* active aux XVII^e et XVIII^e siècles) et la langue du manuscrit, la copie a presque certainement été exécutée en France. Aucune trace des propriétaires anciens. Le manuscrit ne porte pas de cote d'acquisition, il s'est donc trouvé à la Königliche Bibliothek avant 1828 – date du début du registre des acquisitions. Le manuscrit figure dans le « *Catalogus manuscriptorum bibliothecæ regiæ berlinensis* » établi par Mathurin Veyssière de La Croze au début du XVIII^e (cote G. 12), ainsi que dans le « *Catalogus manuscriptorum bibliothecæ regiæ berlinensis* », établi par Friedrich Wilhelm Stosch (†1794) (numéro 4). Estampilles de la Königliche Bibliothek de Berlin aux ff. 1r^o et 90v^o ; au f. 1r^o cote à l'encre noire : *ms. Gall. Fol. 124*.

1r^o-90r^o ÉDIT DE NANTES ET AUTRES DOCUMENTS SUR LE CULTE PROTESTANT (2r^o-4v^o) Édit de Nantes. Brevet des garnisons. 30 avril 1598. ›*Actes Roiaux / Premier brevet Aujourd'huy dernier du mois d'avril 1598 le Roy estant à Nantes ... – ... signé Henry & plus bas forget* (cf. « Actes Royaux », n^o 4948) (5r^o-5v^o) Édit de Nantes. Brevet des pasteurs. 3 avril 1598. ›*Second brevet Aujourd'huy troisième d'Avril 1598 le Roy estant à Nantes ... – ... signé Henry contresigné Deneufville* (cf. « Actes Royaux », n^o 4945) (5v^o-11v^o) *Plaintes et remonstrances que font et presentent en toute humilité au Roy ... – ... Ne peut estre rien changé en l'article 70 de l'Edit* (11v^o-12v^o) ›*Changemens faits es articles Particuliers extraits des Generaux La conditions qui emporte aussi restriction adjoustée à la fin de l'article 35 ... – ... Ne se peut rien changer en l'article 46 des articles* (12v^o-15v^o) ›*Autres plaintes et remonstrances faites à sa Majesté sur certains faits generaux & particuliers en consequence de son Edit & execution d'iceluy Lesdits de la Religion se plaignent avec juste occasion ... – ... fait au Conseil du Roy tenu a Bloys le 21 jour d'aoust 1599 signé Henry & plus bas forget* (cf. « Actes Royaux », n^o 5051) (15v^o-17v^o) *Outre les responses faites au cahier de ceux de la Rel. P. R. ... – ... Leur sera permis d'en user comme ils verront estre affaire* (17v^o-22v^o) ›*Instruction aux seigneurs Commissaires par Elle Députez pour l'execution de l'Edit de pacification Nagueres veriffiez en sa Cour de parlement de Paris ... – ... fait a Paris le 29 May 1599 signé Henry Contresigné forget* (22v^o-23v^o) ›*Validation de mariage contracté en second degré Henry &c Au Bailly d'Alencon ou son lieutenant ... – ... Donné a Bloys le 24 Aoust 1599 Et de nôtre Regne l'onzième* (23v^o-25v^o) ›*Creation de la chambre de l'Edit au Parlement de Rouën Henry a tous presens et advenir Salut ... – ... signé Henry & sur le reply par le Roy forget & a costé Visa et seillé de Cyre verte* (25v^o-26r^o) ›*Reiglement ordonné par*

le Roy sur les differends qui pourroient survenir entre les Chambres du parlement de Rouën & la Chambre de l'Edit que sa Majesté a ordonné estre établie ‹ Que ceux qui pretendent evoquer ayent fait profession de ladite Ref. ... – ... fait et ordonné par le Roy estant en son Conseil a Bloys Le .. jour d'Aoust 1599 (cf. « Actes Royaux », n° 5046) (26v°) ›Brevet reservant au Roy la nomination des officiers de la Chambre de Rouën ‹ Aujourd'huy 28 d'Aoust 1599 le Roy estant a Bloys ... – ... signé Henry & plus bas forget (26v°-27r°) ›Autre Brevet pour la nomination de 3 Conseillers de ladite Rel. à Rouën ‹ Aujourd'huy 28 d'Aoust 1599 le Roy estant a Bloys ... – ... Conseiller & secretaire des Commandemens de sa Majesté forget (27r°-27v°) ›Brevet pour l'exercice au second lieu de Bailliage de Rouën ‹ Aujourd'huy 29 d'Aoust 1599 le Roy estant a Bloys ... – ... Pour cet effet ayant sa Majesté commandé le present Brevet & signé forget (cf. « Actes Royaux », n° 5054) (27v°-28v°) ›Arrest du Conseil portant reglement entre la Cour de parlement de Bourdeaux et la Chambre de Nerac ‹ Sur ce qui a esté proposé au Conseil du Roy touchant la diversité des Arrests ... – ... fait au Conseil destat Tenu a paris le 12 May 1601 (28v°-29v°) Henry par la grace de Dieu Roy de france & de Navarre ... – ... Donné à Paris le 6^e Juin Signé par le Roy Daufin Compte de Provence & plus bas Deneufville et sellé a double queüe en Cire rouge (30r°-30v°) ›Renvoy General en la Chambre de Nerac de toutes les causes qui avoient esté evoquées au grand Conseil, Chambre de Castres ou ailleurs a faute que ladite chambre n'auroit été établie ‹ Henry a Tous ceux qui ses presentes lettres verront salut ... – ... Ainsy signé sur le reply par le Roy forget & seellée du grand seau (31r°-55r°) ›Cahier de ceux de la Religion Ref. Repondu le dernier d'aoust 1602 ‹ Sire Vos tres humbles sujets et serviteurs faisans Profession de la Religion P. R. ... – ... le dernier jour d'aoust 1602. Et depuis rapporté à sa Majesté signé Henry Contresigné forget (55r°-64v°) ›Articles extraits du Cahier présenté au Roy par les Deputez de la Religion P.R. Assemblez a Chastellerault avec la réponse de sa Majesté aux marges d'Iceluy qui ne sont compris dans l'Edit Articles secrets & brevets et sur lequel seront expediées les Provisions particulieres & ou il escherra ‹ Que toutes sentences Jugements Arrests processures saisie ventes & decrets ... – ... Nantes le dernier jour d'avril 1598 Ainsy signé Henry et plus bas forget (cf. « Actes Royaux », n° 4948) (64v°-67r°) ›Reglement pour Jurisdiction des Parlemens & Chambres de l'Edit de Bergerac fait a Olinville le 29 Juillet 1578 publié en la Chambre d'Agen ‹ Le Roy estant en son Conseil pour obvier aux doutes & difficultez ... – ... fait a olinville le 29 Juillet 1578 signé Henry & plus bas Deneufville (67r°-67v°) ›Lettres patentes a la Chambre d'Agen pour la verification du Reglement d'olinville et verification dudit Reglement ‹ Henry par la grace de Dieu Roy de france & de pologne ... – ... a Agen le 18 aoust 1578 Ainsy signé de Gaxis Commis (67v°-73r°) ›Reglement fait pour l'administration de la justice entre les Courts de parlements & les Chambres établies suivant l'Edit de pacification de Bergerac & articles accordez en la Conference tenue a Nerac Lequel sa Majesté veut et entend estre d'oresnavant observé fait a Paris le 7 May 1579 ‹ Les procez meus et intentez depuis l'Edit de pacification ... – ... fait a Paris le 7^e May 1579 signé Henry & plus bas Deneufville (cf. « Actes Royaux », n° 3223) (73r°-73v°) ›Extraict des Registres de la Cour de Parlement ‹ Veu par la Cour les Chambres d'icelles ... – ... Le 12 Aoust 1579 Ainsy signé De Pontac (73v°-76r°) ›Suppression de la Chambre de Saint Jean d'Angely ‹ Henry par la grace de Dieu Roy de france & de Navarre ... – ... le 17 Decembre 1590 Signé Gouault (76r°-78v°) ›Arrest du Conseil d'Estat entre la Cour de parlement de Tholose et la Chambre Extraict des Registres du Conseil d'estat de Castres ‹ Le Roy seant en son Conseil apres avoir

ouy les remonstrances a luy faites ... – ... Commis par le Roy a l'exercice des Greffes de ladite Chambre des Castres (78v^o-79r^o) ›Au Roy Et a Vos Seigneurs de son Conseil‹ Sire Les Deputez des Eglises Ref. de ce Royaume ... – ... signé la Noue et du Cros (79r^o-79v^o) Le Roy fait Inhibition et deffenses à tous les officiers et autres sujets ... – ... Paris le 15^e Jour de Mars 1606 signé forget (79v^o-80r^o)›Formulaire d'attestation pour ceux auxquels le Roy accordera les Gouvernements‹ Nous Ministres et Anciens Assemblez en Colloque ... – ... pour luy servir ce que de raison (80r^o-90r^o) ›Garnisons de ceux de la R. P. R.‹ Estat des deniers que le Roy veut et entend estre payez ... – ... cinq Colloques sont composés de soixante trois Eglises qui ont autant de Ministres.

Le ms. Gall. Fol. 124 contient le texte des articles choisis de l'édit de Nantes (1598, édit de tolérance signé par Henri IV par lequel le roi de France reconnaît la liberté du culte aux protestants), ainsi que d'autres documents datant entre 1578 et 1606 relatifs au culte protestant sur le territoire français. Les deux premiers textes (« Brevet des garnisons » et « Brevet des pasteurs ») font partie de l'« Édit » propre et ont été publiés à maintes reprises (pour l'édition critique la plus récente cf. Janine Garrisson, « L'édit de Nantes », Biarritz, Atlantica, 1997, pp. 93-98 et 91-93). Les autres textes ne possèdent pas d'éditions critiques ou restent inédits. BIBLIOGRAPHIE : « Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale. Actes Royaux », t. 1, Paris, Imprimerie Nationale, 1910. Sur ce manuscrit cf. Lemm, p. 7.